



**Comité Technique METEO-France
9 juillet 2013**

Page 1

Sommaire

Quelques points de satisfaction, issus de ce CTP et/ou du précédent :

Page 2

Avis du CT-EP du projet d'arrêté « fermetures 2015 »

Bilan d'étape de la réorganisation

Page 3

En fin de CT-EP, le président-directeur général précise :

- ☐ *sur l'extension des plages horaires en début de journée*
- ☐ *au sujet du texte Ciel Unique 2+ proposé par la commission européenne*
- ☐ *Sur les budgets à venir*

Quelques points de satisfaction, issus de ce CTP et/ou du précédent :

- ☐ La mesure est symbolique, elle n'en est pas moins positive. Nous avons eu gain de cause : la hausse de 4 % de l'ITS sera également appliquée à la majoration de résidence de l'ITS (cette mesure a un coût limité pour l'Etablissement, env. 4 000 euros, elle « rapporte » donc peu aux agents concernés : ITM 24 € par an, TSM1 16 € par an...).
- ☐ Dans le texte sur les mesures sociales, l'égalité de traitement de « nos » agents dits "corps communs" avec les agents de ces corps en fonction à la DGAC est appuyée.
- ☐ Pendant ce temps-là (tout à fait hors CT) : dans la fonction publique, le [décongellement du dernier échelon de la catégorie C est effectif](#) : son accès est désormais possible à l'ancienneté
- ☐ C'est peu mais c'est mieux que rien : après la levée du moratoire sur les recrutements d'Ouvriers d'Etat, un recrutement de 2 électro-techniciens a pu être demandé par Météo-France. L'action est à valider par les services du premier ministre.
- ☐ Le « bilan de la réorganisation » (cf. point ci-dessous) établi par la direction sera mis en ligne, après une ultime relecture pour tenir en partie compte des objections faites en séance de ce 9 juillet par les représentants des personnels : chacun pourra alors s'en saisir et faire ses remarques vers Organisations Syndicales (Organisations Syndicales = OS).
- ☐ Après la [motion intersyndicale au sujet de la prévision marine](#), et après d'âpres discussions,

un groupe de travail (GT) devrait étudier son organisation. Le périmètre et le mandat de ce GT sont à préciser. Une commande ferme du président-directeur général est re-précisée : à Brest, que les activités ne « *soient pas à la merci* » (p-dg) de contrats commerciaux, c'est à dire qu'il y ait suffisamment de tâches à accomplir liées au domaine « SPB ».

- Le bilan social est publié tôt dans l'année et est désormais très complet ; il est convenu que les réunions entre DRH et représentants du personnel pour en étudier le contenu seront consacrées plus largement à son exploitation (plutôt qu'à la simple relecture des chiffres). Des travaux sur l'égalité hommes / femmes pourraient en ressortir.
- Le projet de décision fixant la liste des fonctions CUT, et l'exercice de cotation des postes ITM à fortes responsabilités, sera discuté à une séance du CT ultérieure, ce qui permettra un débat serein. Au moins, le point n'est pas traité par dessus la jambe par la direction.

Avis du CT-EP du projet d'arrêté « fermetures 2015 »

L'avis est à nouveau unanime et négatif. Solidaires-météo insiste quant à la vigilance à apporter aux difficultés des agents. La CFDT-Météo en profite pour mettre en avant les propos de la ministre de l'Egalité des Territoires (Mme Duflot) lors de la conclusion des Assises sur les métiers de l'ingénieur. Elle indiquait son appui au maintien « *d'un maillage de la plus proximité possible* » en terme de services publics, et précisait que certaines gares, celles trop peu fréquentées pour poursuivre leurs activités liées aux trajets en train, pourraient servir à d'autres missions de service public, grâce notamment à l'apport des nouvelles technologies. Nous posons la question de la pérennisation des centres météo sous l'angle de cet aménagement du territoire.

Le président-directeur général indique qu'il s'agit de la moitié du débat, que l'autre moitié porte sur le service qui serait rendu par les agents. Il conteste l'idée que les météos feraient autre chose que des activités strictement liées aux missions de Météo-France. Il est alors souligné que certaines collectivités portent de plus en plus, tant des nouveaux services dans le domaine de l'hydrologie que des projets pluridisciplinaires.

Le président-directeur général indique aussi qu'une difficulté majeure est celle qui consiste à savoir qui financerait ce type de projet de réorientation des centres météos.

Pas simple.

Les fermetures de centres sont parfois vécues par les agents comme si une part d'eux-mêmes disparaissait avec leurs stations. Ici [un article sur les fermetures 2013 en DIRCE](#).

Bilan d'étape de la réorganisation

C'était *le* point à l'ordre du jour.

Ce bilan a été déjà été envoyé vers la tutelle (le ministère).

[Une déclaration intersyndicale](#) a permis de poser le débat. Les échanges ont été longs et les divergences de point de vue restent sur de nombreux points. Nous rapportons ici quelques éléments.

Les OS soulignent les difficultés d'un travail de cohésion entre PAR et Prévi-Conseils du fait que la direction a conceptualisé une frontière dans le processus de prévision météorologique. Un sentiment plus général est que la perte de polyvalence se fait jour chez les agents. La direction assume sa volonté de spécialiser les agents, quels que soient les domaines. Par ailleurs, la direction reconnaît que des efforts sont à faire en terme formation sur la prévision conseil (amélioration de la connaissance des métiers des clients de Météo-France, des produits mis à leur disposition mais aussi amélioration de la connaissance mutuelle du PAR et du Prévi-Conseil).

Les OS considèrent que les aspects production auraient dû être vus en même temps que la rénovation des outils de la prévision (Sympo2). Le président-directeur général souligne de son côté

que la base de données expertisées a un contenu globalement correct. S'il reconnaît que l'outil de production peut dégrader la qualité de cette base, il estime que l'établissement devait se confronter à la mise en oeuvre de cette nouvelle chaîne opérationnelle.

Les experts CGT ont mis en avant le manque de temps pour l'expertise et le fait que l'expertise locale se perd. Le président-directeur général estime qu'il n'y a pas de contradiction entre expertise locale et spécialisation. Le prévi-conseil a selon lui vocation à apporter aux clients la compréhension la plus fine possible de la situation météorologique.

Les OS estiment que les indicateurs utilisés ne sont pas représentatifs de l'ensemble des difficultés rencontrées avec la mise en oeuvre de la nouvelle organisation, qu'il y a peu d'exemples dans ce bilan et que ceux qui y figurent sont partiels. Le président-directeur général estime qu'un retour qualitatif est toujours aléatoire. Il souligne notamment que la DSNA ou les préfetures n'ont pas fait part d'un flot de critiques.

Les OS sont revenues sur la manifeste perte de qualité en terme d'observation. La direction estime que la perte de 18 points d'observation humaine n'est pas à l'échelle du problème. Elle reconnaît que les considérations économiques font partie des arguments qui poussent à l'automatisation.

Les OS estiment que ce bilan est sévère, et là aussi partial, envers les processus de développement (informatique) internes à l'Etablissement. Il y a selon les OS avant tout un problème avec les spécifications. Le président-directeur général a lui la conviction qu'il faut tirer leçon des échecs qui ont été rencontrés, que les développeurs ne sont pas en cause mais que le processus interne global est à revoir. Un état des lieux est dressé, il faudra mener une analyse approfondie afin d'en tirer des conclusions et un plan d'action.

La CFDT-Météo a alimenté le débat sur les indicateurs retenus dans ce bilan, sur l'observation et de manière transversale sur les risques liés à une centralisation trop poussée : nous préférons un travail en réseaux.

En fin de CT-EP, le président-directeur général précise :

□ sur l'extension des plages horaires en début de journée :

Il est contre, sauf à ouvrir un débat sur l'ensemble des points relatifs au temps de travail à Météo-France (pauses méridiennes, plages fixes, etc.). Rejet ferme de Solidaires-météo et CFDT-météo.

□ au sujet du texte Ciel Unique 2+ proposé par la commission européenne

Il indique que les gouvernements de la France et de l'Allemagne sont résolument opposés au modèle économique proposé par la commission, et que direction de l'Aviation Civile et de Météo-France sont sur cette ligne. Rappel, en Conseil d'Administration, il avait même précisé : ce projet reviendrait à faire supporter les charges des services à l'aéronautique aux Etats et à en privatiser les bénéfices.

□ Sur les budgets à venir

La situation est très tendue, la masse salariale sera sans surprise rabaissée (du fait de la baisse des effectifs, et de prévisions de dépense trop larges ces dernières années). Les « économies » portées au fonds de roulement en 2012 sont les bienvenues. En 2015, la situation sera encore plus rude.

En ce qui concerne les effectifs, on sera proche du 100% des départs à la retraite non remplacés ; un objectif devrait être d'éviter le « stop and go » en matière de recrutement.